



# Swiss Archery

Schweizer Bogenschützen-Verband  
Association Suisse de Tir à l'arc  
Associazione Svizzera di Tiro con l'arco  
Associazium Svizra d'Archers

## **PROCES – VERBAL**

**PV de l'Assemblée des Délégués: Ittigen**

**2013/10/05**

<b>PRESENCES</b>		
<i>Fässler Peter</i>	<i>Président</i>	<i>Présent</i>
<i>Dielen Tom</i>	<i>1er Vice-Président</i>	<i>Excusé</i>
<i>De Giuli Jean-Noël</i>	<i>2<sup>ème</sup> Vice-Président</i>	<i>Présent</i>
<i>Weber Andy</i>	<i>Chef commission sportive</i>	<i>Présent</i>
<i>Posse Eddy</i>	<i>Chef des finances</i>	<i>Présent</i>
<i>Bauer Clemens</i>	<i>Chef entraîneur</i>	<i>Présent</i>
<i>Perren Gérald</i>	<i>Chef commission technique</i>	<i>Présent</i>
<i>De Giuli Jean-Noël</i>	<i>Chef de la communication</i>	<i>Présent</i>
<i>de Cocatrix Mario</i>	<i>Traducteur du jour</i>	<i>Présent</i>
<i>Horner Marie-Anne</i>	<i>Secrétaire</i>	<i>Présente</i>

### **Ordre du jour**

1. Bienvenue, appel et élection des scrutateurs.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Mutations et exclusions éventuelles.
4. Approbations des procès-verbaux des AD 2012 et CP 2013.
5. Approbation des rapports annuels :- du Président
  - de la Commission Technique
  - de la Commission Sportive
  - du Conseil des Entraîneurs
6. Présentation des comptes annuels et rapport du Chef des finances et des réviseurs des comptes
7. Décharge du Comité.
8. Fixation de la finance d'entrée, des cotisations annuelles et approbation du budget
9. Elections: Comité selon l'art. 26, paragraphes 4 et 5 des Statuts
10. Nomination de membres d'honneur et d'autres honneurs.
11. Acceptation du calendrier des tournois et nominations des clubs organisant les prochains Championnats Suisses.  
Les dates doivent être fixées pour deux (2) ans consécutifs.
12. Propositions et motions du CC et des clubs
  - Motion 2013 / 1
  - Motion 2013 / 2
13. Changement et approbation des statuts et des règlements (projets voir site)
  - Règlement Suisse des Tournois
  - Règlement d'exploitation
14. Date de la prochaine AD (4 octobre 2014 à Ittigen))
15. Divers



N°	Domaine	Descriptif / Décision
01	Bienvenue, appel et élection des scrutateurs	<p>Début de la séance à 10h00</p> <p><b>1.1.0 Salutations</b></p> <p>Le Président transmet ses salutations à l'Assemblée et la remercie pour sa présence et l'intérêt qu'elle porte aux activités de l'association. Il a une pensée particulière pour les membres ou les familles des personnes qui sont décédées durant cette année. Une minute de silence est faite en leur mémoire. Le Club 104 Bogenschützen beider Basel nous a communiqué le décès d'une de leurs archères, Madame Elisabeth Waldmeier.</p> <p><b>1.2.0 Votes</b></p> <p>Marie-Anne annonce que SA compte à ce jour 1360 membres répartis dans:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ 79 clubs</li><li>➤ 4 clubs avec affiliation provisoire en attente de la confirmation par l'AD</li><li>➤ 3 clubs sans droit de vote n'ayant pris aucune licence en 2013</li></ul> <p>Ce qui donne :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ 72 Clubs avec droit de vote</li><li>➤ 31 Clubs se sont excusés (28 + 3, leurs mails étaient dans les spam)</li><li>➤ 4 Clubs ne se sont pas excusés</li></ul> <p><b>Cela donne un total de 37 clubs avec 153 voix.</b></p> <p><b>Statuts Art. 21 Votes</b> <i>Les scrutins auront lieu à main levée, sauf si un cinquième (1/5) au moins des voix rendues demande le scrutin secret.</i></p> <p><i>Exception faite des cas où les statuts prévoient autre chose, les décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'égalité, c'est le Président qui tranche. Les abstentions ne sont pas prises en compte.</i></p> <p><i>Pour un changement des statuts il faut la majorité des deux tiers (2/3) des voix rendues.</i></p> <p><b>1.3.0 Votes - suite</b></p> <p><b>Statuts Art. 22 Elections</b> <i>Les élections auront lieu à main levée, sauf si un cinquième (1/5) au moins des voix rendues demande le vote secret.</i> <i>Est élu qui a obtenu le plus de voix. Lors de votes secrets, les bulletins de vote blancs ou nuls ne sont pas pris en compte.</i></p> <p><i>Un bulletin de vote est nul s'il contient des propos portant atteinte à l'honneur ou des signes d'identification évidents, s'il est imprécis ou s'il concerne une personne non éligible.</i></p> <p><i>S'il y a parité des voix on passe au scrutin de ballottage. Si celui-ci n'arrive pas à départager les voix c'est le sort qui décide.</i></p> <p><b>1.4.0 Election des scrutateurs et constitution du bureau de vote de l'AD</b></p> <p>Les scrutateurs du jour sont : Avio Garavaldi et Heiner Widmer.</p> <p>En cas de vote secret, Andy Weber supervisera la procédure avec Ernst</p>



		Geissbühler, Denis Droz et Paul Klarer																		
02	Approbation de l'ordre du jour	<p><b>2.1.0 Approbation de l'ordre du jour modifié en ce qui concerne les votes</b></p> <p>Selon les nouveaux statuts, une réélection globale du Comité a lieu dans les années impaires.</p> <p><b>Statuts art. 26 paragraphe 5</b> <i>Un mandat de deux ans finit chaque fois par une année impaire. Des élections complémentaires ont lieu pour le reste de la durée du mandat.</i></p> <p>La liste des tractandas modifiée a été publiée sur le site le 16.9.2013.</p> <p><b>La modification de la liste des tractandas a été acceptée à l'unanimité.</b></p> <p>L'année dernière ont été élu pour 2 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 2ème Vice-Président et Chef de la Communication, c.à.d. qu'il est à réélire que pour l'année 2015</li><li>- Secrétaire, elle ne se représente plus</li></ul>																		
03	Mutations et exclusions éventuelles	<p><b>3.1.0 Nouveaux clubs en 2013</b></p> <p>◆ <b>4 nouveaux clubs en 2013</b></p> <table><tr><td>199</td><td>Bogensport Club Archers d'Engiadina</td><td>Graubünden (GR)</td></tr><tr><td>200</td><td>Bogensport Gais</td><td>Appenzell Ausserrhoden (AR)</td></tr><tr><td>201</td><td>Bogenschützenclub Aquila</td><td>Aargau (AG)</td></tr><tr><td>202</td><td>Les Archers du Gros de Vaud</td><td>Vaud (VD)</td></tr></table> <p><b>Leur affiliation est validée à l'unanimité.</b></p> <p><b>3.2.0 Démissions des clubs en 2013</b></p> <p>◆ <b>1 démission au 31.03.2013 annoncée lors de la CP 2013</b></p> <table><tr><td>110</td><td>Bogenschützen Biberist</td><td>Solothurn (SO)</td></tr></table> <p>◆ <b>1 démission au 31.12.2013</b></p> <table><tr><td>146</td><td>Mo-Mo Archery Team</td><td>Tessin (TI)</td></tr></table> <p><b>3.3.0 Exclusions des clubs en 2013</b></p> <p>Il y a trois clubs qui n'ont pas pris de licence en 2013:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>132 Les Archers de Joux</b>, nous savons que son président actuel, Michel Vullioud a de gros problèmes au sein de son club. Au regard du fait que de nombreuses fois il a organisé divers tournois et de son très gros investissement, il est décidé d'accorder une année de répit supplémentaire à ce club.</li><li>- <b>134 Tir à l'Arc La Chaux-de-Fonds</b></li><li>- <b>192 Pfeil&amp;Bogen Verein Vully</b></li></ul> <p>Ces 2 clubs n'ayant pas donné signe de vie à ce jour, ils sont exclus de la SA.</p> <p><b>Ces décisions sont validées par l'AD à l'unanimité.</b></p>	199	Bogensport Club Archers d'Engiadina	Graubünden (GR)	200	Bogensport Gais	Appenzell Ausserrhoden (AR)	201	Bogenschützenclub Aquila	Aargau (AG)	202	Les Archers du Gros de Vaud	Vaud (VD)	110	Bogenschützen Biberist	Solothurn (SO)	146	Mo-Mo Archery Team	Tessin (TI)
199	Bogensport Club Archers d'Engiadina	Graubünden (GR)																		
200	Bogensport Gais	Appenzell Ausserrhoden (AR)																		
201	Bogenschützenclub Aquila	Aargau (AG)																		
202	Les Archers du Gros de Vaud	Vaud (VD)																		
110	Bogenschützen Biberist	Solothurn (SO)																		
146	Mo-Mo Archery Team	Tessin (TI)																		



04	Approbation des procès-verbaux des AD 2012 et CP 2013	<p><b>4.1.0 <u>Approbation des procès-verbaux des AD 2012 et CP 2013</u></b></p> <p>L'Assemblée approuve à l'unanimité le PV de l'Assemblée des Délégués 2012 et de la Conférence des Présidents 2013.</p>
05	Rapports annuels	<p><b>5.1.0 <u>Rapport du président</u></b></p> <p><b>5.2.0 <u>Rapport du 1er Vice-Président</u></b> Tom Dielen l'a remis à Peter Fässler à Antalya, Peter nous en fait la lecture</p> <p><b>5.3.0 <u>Rapport de la Commission Technique</u></b></p> <p><b>5.4.0 <u>Rapport de la Commission Sportive</u></b></p> <p><b>5.5.0 <u>Rapport du Conseil des Entraîneurs</u></b></p> <p>Tous les rapports ont été envoyés avec la convocation à l'Assemblée des Délégués (sauf 1<sup>er</sup> Vice-Président). Le Président propose de les accepter tous ensembles.</p> <p><b>L'Assemblée accepte à l'unanimité tous les rapports.</b></p>
06	Présentation des comptes annuels et rapport du chef des finances et des réviseurs des comptes	<p>Eddy Posse, Chef des finances, présente les comptes et le rapport de l'organe de révision.</p>
07	Décharge du Comité	<p><b><u>Votation</u></b></p> <p><b>La décharge est accordée à l'unanimité au Comité.</b></p>
08	Fixation de la finance d'entrée, des cotisations annuelles et approbation du budget	<p><b><u>Cotisations</u></b></p> <p>Le tableau se trouve sur le site Web. Il n'y a pas de raison de procéder à une adaptation</p> <p><b><u>Budget</u></b></p> <p>Eddy Posse, chef des finances, présente le budget.</p> <p><b>L'Assemblée accepte à l'unanimité cotisations et budget.</b></p>
09	Elections	<p>- Le Président, Peter Fässler, rappelle qu'il avait accepté cette fonction pour une période maximale de 2 ans. Il propose comme remplaçant Maël Loretan, il est jeune, mais a déjà une expérience en tant que Président des Archers de la Tour à Sion, il à l'habitude d'organiser des tournois de plus c'est un futur juriste, ce qui ne peut être que bénéfique en termes de contacts avec Swiss Olympic.</p>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1er Vice-Président, Tom Dielen se représente pour 2014/2015</li> <li>- 2ème Vice-Président et Chef de la Communication, Jean-Noël De Giuli, déjà élu pour 2014, se représente pour 2015</li> <li>- Commission Sportive, Andy Weber propose comme remplaçant Dominique Faber</li> <li>- Commission Technique : Gérald Perren se met à disposition encore pour 2014, dans une année un remplaçant devra être nommé.</li> <li>- Conseil des Entraîneurs, Clemens Bauer se met à disposition encore pour 2014, il faut aussi lui trouver un remplaçant pour 2015.</li> <li>- Secrétariat, Marie-Anne Horner, bien que son élection soit valable jusqu'en 2014, elle démissionne pour raison professionnelle, elle assurera la gestion des licences jusqu'à fin 2013. Il n'y a pas de candidate à ce jour.</li> </ul> <p><b>Les élections/réélections sont acceptées par applaudissements.</b></p> <p>Clemens remercie Peter pour son investissement pendant les 2 années de sa présidence et lui remet un pot de miel de sa propre production.</p> <p>Jean-Noël tient également à remercier Peter</p>																					
10	<b>Nomination de Membres d'Honneur et autres honneurs</b>	<p><b>10.1.0 Diplôme</b></p> <p>Peter remet à Marie-Anne le diplôme que la World Archery a établi au nom de Philippe Horner, son époux (absent pour raison familiale), suite à son record du Monde Handisport de 149 points sur 150 à Ludres (F).</p> <p><b>10.2.0 Vétérans</b></p> <p><b>6 Vétérans de 2013, après 20 ans à la Swiss Archery reçoivent le pin's ASTA+ le cadeau</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Lic.</th> <th>Nom</th> <th>Club</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10277</td> <td>AYMON Patrick</td> <td>127 - Les Archers des Trois Aigles 127</td> </tr> <tr> <td>10305</td> <td>PERREN Gérald</td> <td>127 - Les Archers des Trois Aigles 127</td> </tr> <tr> <td>10316</td> <td>VENETZ Françoise</td> <td>127 - Les Archers des Trois Aigles 127</td> </tr> <tr> <td>10513</td> <td>GUERA Alain</td> <td>138 - Compagnie des Archers Lausanne 138</td> </tr> <tr> <td>10514</td> <td>GUERA Raymond</td> <td>138 - Compagnie des Archers Lausanne 138</td> </tr> <tr> <td>11014</td> <td>STEINER Philippe</td> <td>163 - Club Arc et Forêt Tavannes 163</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>10.3.0 Membres d'Honneurs</b> néant</p>	Lic.	Nom	Club	10277	AYMON Patrick	127 - Les Archers des Trois Aigles 127	10305	PERREN Gérald	127 - Les Archers des Trois Aigles 127	10316	VENETZ Françoise	127 - Les Archers des Trois Aigles 127	10513	GUERA Alain	138 - Compagnie des Archers Lausanne 138	10514	GUERA Raymond	138 - Compagnie des Archers Lausanne 138	11014	STEINER Philippe	163 - Club Arc et Forêt Tavannes 163
Lic.	Nom	Club																					
10277	AYMON Patrick	127 - Les Archers des Trois Aigles 127																					
10305	PERREN Gérald	127 - Les Archers des Trois Aigles 127																					
10316	VENETZ Françoise	127 - Les Archers des Trois Aigles 127																					
10513	GUERA Alain	138 - Compagnie des Archers Lausanne 138																					
10514	GUERA Raymond	138 - Compagnie des Archers Lausanne 138																					
11014	STEINER Philippe	163 - Club Arc et Forêt Tavannes 163																					
11	<b>Acceptation du calendrier des tournois et nominations</b>	<p>Gérald Perren nous annonce 3 nouveaux arbitres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérald Dupertuis, ancien arbitre de retour à la SA</li> <li>- Paroz Raymond</li> <li>- Veronese-Peppicelli Anne-Christine</li> </ul>																					



	<p><b>des clubs organisant les prochains Championnats Suisses</b></p>	<p>Gérald nous lit le calendrier 2014, il demande aux clubs organisateurs de tournois de faire la demande d'arbitre par mail ou courrier</p> <p><b>Le Calendrier est accepté</b></p>
<p>12</p>	<p><b>Motions des clubs et du CC</b></p>	<p><b>12.1.0 2013-1 Motion des Archers de la Tour</b></p> <p>Formation d'arbitres assistants pour soulager le corps arbitral        Les arbitres soutiennent cette motion et le Comité Central donne aussi son accord. Il était prévu lors de CP que jusqu'à l'AD le CC va mettre en musique cette motion, car selon Gérald Perren les assistants ne pourront pas prendre de décision par rapport aux points, en raison du changement de président cela n'a pas encore eu lieu, c'est à revoir pour la prochaine AD.</p> <p><b>La motion est acceptée avec 143 OUI contre 10 NON</b></p> <p><b>12.2.0 2013-2 Motion du BV Bern</b></p> <p>Créer un groupe de travail qui s'occupe de l'organisation des tournois.        Le Comité Central donne son accord et recommande d'accepter cette motion.</p> <p><b>153 OUI        0 NON</b></p> <p><b>La motion 2013-2 est acceptée à l'unanimité.</b></p> <p><b>12.2.1 Le Président explique une solution possible:</b></p> <div style="text-align: center;"> <pre> graph TD     A[Chef de la Commission Technique] --&gt; B[Groupe exploitation]     A --&gt; C[Groupe arbitres]     B --&gt; D["Vacant, év. Josette Kunz&lt;br/&gt;- Règlement&lt;br/&gt;- Calendrier&lt;br/&gt;- Logistique&lt;br/&gt;- Conseil"]     C --&gt; E["Gérald Perren&lt;br/&gt;- Formation&lt;br/&gt;- Engagement"]       </pre> </div>
<p>13</p>	<p><b>Changement et approbation des statuts et des règlements</b></p>	<p><b>13.1.0 Nouveau Règlement Suisse des Tournois (RST)</b></p> <p>Groupe de travail: Peter Fässler, Maël Loretan, Denis Droz, Paul Klarer, Heiner Widmer/Thomas Rufer</p> <p>Les modifications les plus importantes concernent les articles. 1.2, 1.4, 3.1, 3.7, 4.3, 5.1, 5.3, 6.3 et 8.3. Voir aussi la liste à la fin du document.</p> <p>1.2 Champ d'application        1.4 Modifications du règlement        3.1 Carte de membre        3.7 Tenue</p>



		<p>4.3 Sanctions 5.1 Généralités (quant aux catégories) 5.3 Cadets, Juniors, Dames, Messieurs, Masters (Vétérans) 6.3 3D 8.3 Réalisation CS</p> <p><b>Concernant le point 3.8 Tenue :</b> A la question : est-ce que l'équipe du Cadre National tire avec la tenue des Cadres aux tournois nationaux en Suisse</p> <p><b>Vote</b> <b>48 OUI</b> <b>76 NON</b></p> <p><b>Le chiffre 3.8 est alors supprimé.</b></p> <p><b>Après délibérations il a été décidé que pour les :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les archers participant à un concours sur cibles doivent être vêtus avec la tenue officielle du club ou habillés entièrement en blanc</li><li>• 3D et Field le choix est libre en fonction des conditions, sous observation des règles de convenance selon livre 2 chiffre 20.1.1 de la WA. Des tenues de camouflage sont interdites pour des raisons de sécurité.</li></ul> <p><b>Vote pour le RTS (excepté les tenues traitées séparément)</b></p> <p><b>147 OUI</b> <b>6 NON</b></p> <p><b>L'AD accepte le RTS</b></p> <p><b>13.2.0 Règlement d'Exploitation</b></p> <p>On a ajouté un chapitre 3, Promotion de la relève</p> <p><b>Vote</b> <b>OUI à l'unanimité</b></p>
14	<b>Dates de la CP et de l'AD 2014</b>	Conférence des Présidents 2014 : samedi 29 mars 2014 Assemblée des Délégués 2014 : samedi 4 octobre 2014
15	<b>Divers</b>	<p><b>15.1.0 Cours J+S</b></p> <p>Clemens nous signale que des cours « Technique Recurve » ont lieu à Macolin, en allemand les 9/10 novembre 2013 et en français les 23/24 novembre 2013. C'est pour confirmer ses connaissances.</p> <p>Clemens demande de motiver les gens pour y aller. Les inscriptions se font soit par : - le site j+s.ch, tir sportif dont voici le lien <a href="https://www.apps.baspo.admin.ch/ndbjs/kursprogramm/(S(ifcgptu4afpuhiro1gyrn4s))/kursplan.aspx?spr=f&amp;sportartcode=963">https://www.apps.baspo.admin.ch/ndbjs/kursprogramm/(S(ifcgptu4afpuhiro1gyrn4s))/kursplan.aspx?spr=f&amp;sportartcode=963</a> - auprès de Stéphane Glardon.</p>



# SwissArchery

Schweizer Bogenschützen-Verband  
Association Suisse de Tir à l'arc  
Associazione Svizzera di Tiro con l'arco  
Associazium Svizra d'Archers

## 15.2.0 Mot de la fin

Peter donne ensuite la parole à notre doyen, Monsieur Jean-Pierre Steiner, pour le mot de la fin.

Jean-Pierre souhaite aux jeunes beaucoup de flèches, le tir à l'arc est un sport pour lequel il faut de la patience et de la volonté.

En 2014 Jean-Pierre aura 50 ans d'ASTA (SA) et espère encore pouvoir venir.

Toute l'assemblée l'applaudit.

La séance est levée à 12h20.

**Lu et approuvé par**

*La secrétaire au procès-verbal :*

*Le Président de la SwissArchery*

Marie-Anne Horner

Peter Fässler